

ARNICA MONTANA.

CHANPIGMONS VÉNÉNEUX.
(fungi venenati.)

MORSURES, PIQUES, &c.

SERPENTS.

INSECTES.

CHIENS ENRAGÉS.

BLESSURES EMPOISONNÉES

provenant d'animaux morts du charbon, &c.

Du VINAIGRE dans de l'eau.

ÉMÉTIQUE DE MOUTARDE, comme pour les autres poisons ; ensuite du SEL DE MÉDECINE, à petites doses répétées.

Il faut d'abord attacher bien fortement un bandage au-dessus de la blessure, puis on lave la plaie avec de l'eau chaude afin de la faire saigner autant que possible, et une personne qui n'a aucun mal en dedans de la bouche sucera la plaie que l'on brûlera ensuite avec un fer ou une broche chauffée à blanc, ou de la pierre infernale. C'est par ce dernier moyen que j'ai pu moi-même me préserver de maladies très dangereuses, et mortelles, que sans ce traitement, j'aurais en toute probabilité contractées, par des blessures reçues en disséquant ; car le plus souvent l'étudiant en Médecine n'est pas difficile sur son sujet, pourvu qu'il taille, il ne s'occupe pas du reste.

Je me suis efforcé de ne donner dans ce tableau que les principaux antidotes, ceux que l'on rencontre le plus communément dans les familles, et que chacun peut administrer lui-même : mais aussitôt qu'il s'est déclaré un cas d'empoisonnement, il faut envoyer chercher de suite son Médecin ; car, outre qu'il sera peut-être nécessaire de se servir de la pompe à estomac, il faudra de plus prévenir ou combattre l'inflammation subséquente, ce qui demande le plus grand soin, et ne peut être effectué que par le Médecin.

DR. GENAND.

HISTOIRE NATURELLE.

Anatomie et physiologie du cheval.

Extraits du Livre *Le Manuel de l'Éleveur de chevaux*, par F. Villeroy, spécialement préparés pour *La Semaine Agricole*.

Les lèvres ne doivent pas être trop minces. Par suite de l'irrégularité relative dans la longueur des mâchoires, une des deux lèvres avance parfois sur l'autre. Si c'est la lèvre supérieure, il en résulte la *bouche de carpe* ou le *bec de lièvre*, selon sa conformation ; si c'est la lèvre inférieure qui avance, c'est la *bouche de brochet*. Ces deux conformations sont disgracieuses, et il en résulte que les dents incisives des deux mâchoires ne correspondent pas les unes sur les autres, ce qui gêne la mastication.

La langue est quelquefois blessée, même en partie coupée par la longe dont on se sert pour remplacer le bridon. Il y a des chevaux dont la langue est mince et qui la font passer par-dessus le mors quand ils sont bridés ; le mors ne repose plus alors que sur les barres. D'autres tirent continuellement la langue, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, pour chercher à saisir les branches du mors : c'est ce qu'on nomme *langue serpentine*. Il faut donner à ces chevaux des branches de mors d'une forme particulière. La langue pendante hors de la bouche est non-seulement désagréable à la vue, mais elle occasionne une déperdition nuisible de salive.

Le palais est sujet à un gonflement qu'on nomme le *lampas* ; les poulains et les jeunes chevaux y sont seuls sujets. Les vétérinaires éclairés reconnaissent qu'on a longtemps abusé de l'opération du lampas qui consistait en un coup de bistouri, ou un

coup de corne de chamois, ou une brûlure avec un fer rouge au palais. Le coup de bistouri peut donner lieu à une hémorragie difficile à arrêter, le coup de corne et la brûlure produisent des plaies lentes à guérir, et qui font beaucoup plus souffrir le cheval que le mal auquel on a voulu porter remède. Cependant, chez les poulains, à l'époque de l'éruption des dents, la saignée du plexus veineux du palais peut être pratiquée avec avantage.

Les barres sont, de chaque côté, la partie de la mâchoire postérieure sur laquelle porte le mors, entre les dents incisives et les machelières. Les barres trop rondes, trop basses, manquent de sensibilité ; elles peuvent en avoir trop, si elles sont trop élevées et tranchantes ; les barres sont écorchées, meurtries, quelquefois même cassées, par suite de la brutalité avec laquelle les cavaliers et charretiers font souvent usage de la bride.

On appelle *gencives* les parties de la membrane muqueuse de la bouche qui revêtent les os des mâchoires aux points où s'implantent les dents.

Les dents nous donnent l'indication de l'âge des chevaux et, par cette raison, leur connaissance est importante ; les dents sont formées de deux substances principales ; l'une, qui compose la partie intérieure, est de la nature de l'ivoire ; on la nomme par cette raison *substance éburnée* ; l'autre, qui entoure la première et qui forme la partie extérieure de la dent, est l'*émail*, il est d'un blanc brillant et très-dur. Les dents sont contenues dans les os des mâchoires ; les cavités dans lesquelles elles sont implantées se nomment *alvéoles* ; les dents en sortent à mesure que l'animal vieillit, et en même temps les gencives se retirent. De là vient qu'on voit dans beaucoup de vieux chevaux des dents d'une grande longueur.

Il faut nécessairement admettre qu'il y a une croissance continue des dents par la partie inférieure de la racine.

On distingue dans la dent, chez les chevaux : 1^o la partie enchassée dans l'alvéole et la gencive, et terminée par la racine : 2^o la partie libre qui est au-dessus de la gencive. Cette dernière partie comprend la *table*, c'est-à-dire la face supérieure de la dent, celle sur laquelle s'opère le frottement, lors de la mastication, les *côtés*, enfin le *collet* qui est le point d'intersection où se fixe la gencive.

On divise les dents, d'après leur usage, en *incisives*, *machelières* ou *molaires* et *crochets*.

Les incisives garnissent la partie antérieure des mâchoires ; elles sont pour chaque mâchoire au nombre de six, deux pinces deux mitoyennes et deux coins.

Les molaires sont au nombre de vingt-quatre ; il y en a douze à chaque mâchoire ; six de chaque côté ; les trois antérieures s'appellent *avant-molaires*, les trois postérieures *arrière-molaires*.

Les *crochets* qui existent dans les mâles seulement et par exception dans quelques juments, sont au nombre de quatre, et placés entre les incisives et les machelières.

Ainsi, le cheval mâle, entiers ou hongre, a quarante dents : douze incisives, vingt-quatre molaires et quatre crochets. La jument n'ayant pas de crochets a trente-six dents. On nomme *Brèhaignes* les juments qui ont des crochets.

Sous le rapport de leur durée, les dents se divisent en *dents de lait*, et *dents de remplacement* ou *dents de cheval*. Les arrière molaires et les crochets qui ne viennent qu'une fois sont dits *dents permanentes* ou *persistantes*.